



Covid- 19 : l'application des gestes barrières dépend du bruit, de l'intensité du travail et du soutien hiérarchique selon la DARES

Alors que l'épidémie de Covid repart en France, la Dares publie une étude sur les conditions d'une bonne application des gestes barrières en entreprise. Elle prend pour référence quatre gestes : le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains (au savon ou au gel hydroalcoolique), et l'utilisation de vitres ou plexiglas de séparation. L'enquête Tracov réalisée au premier semestre 2021 (voir le document en pièce jointe) révèle ainsi que 37 % des salariés ont des difficultés à mettre en œuvre la distanciation. 32 % des salariés portent le masque mais sont souvent gênés par les mesures de prévention pour travailler correctement. Ce sont davantage des femmes, des enseignants, des aides-soignants, des infirmiers et sage-femmes. 10 % des salariés appliquent peu les gestes barrière sur leur lieu de travail. Il s'agit principalement d'ouvriers non qualifiés ou de salariés des travaux publics.

Parmi les motifs d'absence ou de limitation des gestes barrière, la Dares relève que "travailler dans un environnement bruyant nuit au bon respect de la distanciation : il conduit les salariés à se rapprocher des collègues ou clients, ainsi qu'à parler fort ou à crier". Par ailleurs, un travail moins intense semble associé à une meilleure application des gestes barrières : les salariés "non-concernés" par les gestes barrière et les "mieux protégés" du Covid disent moins souvent travailler sous pression ou devoir penser à trop de choses à la fois dans leur travail. Enfin, les salariés classés parmi les mieux protégés estiment être soutenus par leur supérieur hiérarchique.